

Déclaration au sujet de l'Angola

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a fait la déclaration suivante à l'occasion de l'indépendance de l'Angola:

Le Canada a toujours soutenu le droit des peuples colonisés à l'autodétermination et à l'indépendance et nous saluons donc l'indépendance accordée par le Portugal à l'Angola, le 11 novembre. Cependant, à cause de la situation politique extrêmement confuse qui y prévaut et des problèmes de la sûreté, nous ne sommes pas en mesure, actuellement, de reconnaître aucun des groupes qui prétendent le gouverner, ni d'établir des relations bilatérales avec eux. Notre doctrine à cet égard repose sur des fondements établis depuis longtemps: nous reconnaissons les gouvernements qui ont la maîtrise effective de leur pays et qui peuvent honorer leurs obligations internationales. Dès que la situation en Angola le permettra nous précisons définitivement nos relations avec lui.

Ménages et familles: projections de 1975 à l'an 2001

Nous présentons ci-dessous quelques-uns des principaux résultats des premières projections de ménages et familles publiées par Statistique Canada. Ces projections reposent sur les projections de population officielles publiées en juin 1974. Les quatre projections retenues semblent les plus susceptibles de refléter la croissance future du nombre des ménages et des familles.

Une des principales tendances qui se dégagent de ces projections est la poursuite, jusqu'au début des années 80, de la croissance rapide du nombre de ménages observée dans les années d'après-guerre. Ainsi, le taux moyen de croissance annuelle, qui était de 3.3% durant la période 1966-1971, pourrait se maintenir à environ 3% jusqu'en 1981, pour ensuite décroître progressivement et se situer entre 1.0% et 1.6% par an vers la fin du siècle. En outre, on devrait observer durant la période 1971-1986, un accroissement du nombre de ménages de beaucoup supérieur à l'accroissement démographique.

Les projections mettent également en

lumière les différences importantes qui existent entre les taux de croissance du nombre de ménages dans les provinces et territoires. Ainsi, durant la période 1971-1981, ces taux seraient supérieurs à la moyenne nationale (3% par an) en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Durant la même période, les taux de croissance projetés pour Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick, le Québec et le Manitoba se situeraient entre 2% et 3%. Dans l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan, cet accroissement serait généralement inférieur à 2% par année.

Le nombre total de familles, qui était de 5,070,700 en 1971, devrait se situer entre 7,111,000 et 7,341,000 en 1986; par ailleurs, le taux d'accroissement devrait varier entre 2.3% et 2.7% par an.

Pour l'aménagement de pistes cyclables

Le concours canadien d'aménagement de pistes cyclables tire à sa fin et les organisateurs ont reçu au-delà de 60 projets. Ces projets ont été soumis par des individus, des groupes communautaires, des professionnels de la chose urbaine, des municipalités et des provinces.

Ce concours d'aménagement de pistes cyclables est partie intégrante à un projet inédit de recherche mis de l'avant par la faculté de foresterie de l'Université de Toronto et la Coalition ontarienne pour l'aménagement de pistes cyclables. Le groupe de recherche a bénéficié d'une subvention de \$26,000 de la part du ministère d'État aux Affaires urbaines. Cette contribution permettra au groupe de travail de rédiger un compendium sur les perspectives d'aménagement de pistes cyclables au pays.

Outre une revue des divers projets soumis dans le cadre du concours, le compendium comprendra une étude de la démarche utilisée pour chacun des projets proposés, des études approfondies sur les réseaux de pistes cyclables de Toronto, Ottawa, Edmonton et Vancouver, ainsi qu'un traité sur l'aménagement de pistes cyclables en milieu urbain.

Ce compendium, qui sera soumis au ministère d'État aux Affaires urbaines, définira les problèmes rencontrés dans la planification et l'implantation des pistes cyclables et suggérera diverses

approches et démarches dans la conception des pistes.

Une des principales observations faites à ce jour par les organisateurs est que les principales agglomérations urbaines du pays ont commencé à entrevoir le potentiel de la bicyclette comme moyen de transport. Cette démarche, selon les chercheurs de l'université de Toronto, est due en grande partie aux efforts des divers groupes communautaires ou groupes intéressés à l'environnement. Cette situation, expliquent les chercheurs, est la résultante de la participation de ces groupes aux diverses approches de planification des réseaux de pistes cyclables.

Même si les planificateurs urbains sont de plus en plus conscients des infrastructures susceptibles d'accueillir les cyclistes, les chercheurs ont décelé un manque flagrant d'informations en ce qui a trait à l'implantation de pistes à même les rues de nos centres urbains, contrairement aux nombreuses données disponibles quant à l'élaboration de pistes dans les aires récréatives. Ce manque de données, qui explique la non-participation financière de certaines administrations dans le processus d'implantation, sera en partie comblé par les chercheurs dans le cadre du traité d'aménagement de pistes cyclables.

En contact direct avec les groupes ou organisations intéressés au mouvement cycliste au Canada, les chercheurs espèrent que leur contact avec ce milieu permettra aux gouvernements de pouvoir mieux répondre aux aspirations de la gent cycliste.

Tourne-pages mécanique pour handicapés

La section des instruments de la Division de génie mécanique du CNRC a mis au point un tourne-pages mécanique pour les personnes totalement handicapées. Étudié pour les livres brochés, l'appareil en est actuellement au stade de l'évaluation clinique. Il permet de tenir un livre, de le maintenir ouvert et d'en tourner les pages.

La production de cigarettes fut de 5.4 milliards d'unités en septembre, soit la même quantité qu'en septembre 1974. La production de cigares fut de 38 millions, comparativement à 52 millions en septembre 1974.